

Le 23 octobre 2007

Éric Fraser  
Avocat

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2008-2009  
Dossier Régie : R-3644-2007  
Notre dossier : R000241 FE

---

Chère consoeur,

Hydro-Québec Distribution accuse réception de la demande d'intervention tardive de la Nation Naskapi de Kawawachikamach, en date du 19 octobre 2007, reçue à nos bureaux le 22 octobre 2007.

Étant donné l'intérêt évident de la Nation Naskapi de Kawawachikamach au présent dossier, notamment en ce qui concerne l'approbation du tarif de transition applicable au réseau autonome de Schefferville et les représentations à l'effet que celle-ci accepte le dossier tel quel, renonçant ainsi à toute demande de renseignements écrite et s'engageant à respecter l'échéancier établi, le Distributeur ne s'oppose pas à la demande d'intervention et s'en remet entièrement à la Régie.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

mb

c.c.: Intervenants